



**Destinataires :**  
**Mesdames, Messieurs les Président(e)s des clubs**

Le Mans, le 15 septembre 2022

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE, EXTRAORDINAIRE ET ELECTIVE DU DISTRICT**

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire, Extraordinaire et Élective du District de la Sarthe qui aura lieu le **Vendredi 30 septembre 2022 à 19 heures à la Salle Polyvalente de Brette les Pins** (accueil des clubs pour émargement à partir de 18h15).

A ce titre, vous trouverez en page suivante, l'ordre du jour de cette assemblée.

Votre club peut se faire représenter par tout licencié de votre club, muni de sa licence de la saison en cours et d'une pièce d'identité.

Conformément aux statuts du District, nous vous rappelons que la présence de votre club à l'Assemblée Générale du District est obligatoire. A défaut, une amende de 55 € sera imputée aux clubs libres et 25€ aux clubs de Foot Diversifié.

A l'issue de l'Assemblée, un repas convivial sera offert par le District.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du District  
Frédéric DAVY

**DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOBALL**



225 rue de Beaugé ■ 72000 Le Mans ■ Tél. 02 43 78 32 00  
E-mail : [secretariat@sarthe.fff.fr](mailto:secretariat@sarthe.fff.fr) <http://sarthe.fff.fr>





# ORDRE DU JOUR

## Assemblée Générale – 30.09.2022

De 18h15 à 19h : Accueil des représentants des clubs dans le respect des contraintes sanitaires en fonction des directives en vigueur à la date de l'AG.

### ✦ 19h00 : Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président

- Mot d'accueil du Président
- Mot d'accueil du Maire de Brette les Pins
- Mot d'accueil du Président de l'AS Brette les Pins
- Indications et essai des boitiers
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> octobre 2021 – **Vote électronique**
- Présentation du rapport moral 2021/2022 par le Secrétaire Général
- Approbation du rapport moral 2021/2022 – **Vote électronique**
- Présentation des comptes financiers de la saison 2021/2022 par le Trésorier
- Rapport sur les comptes du Commissaire aux comptes - **Approbation des comptes – Vote électronique**
- Présentation du budget prévisionnel 2022/2023 par le Trésorier
- Autorisation de souscription d'un emprunt immobilier - Pouvoirs à donner au président – **Vote électronique**
- Autorisation de cession des locaux situés au 67, boulevard Winston Churchill au Mans – **Vote électronique**

### Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

### ✦ Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Présentation d'une modification aux Statuts du district – **Vote électronique**
- Présentation des modifications du Statut de l'Arbitrage - **Vote électronique**

### Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

### ✦ Ouverture de l'Assemblée Générale Elective

- o Intervention du Président de la CDSOE
- o Présentation des candidats proposés par le Président du District afin de pourvoir à la vacance de 2 places au Comité Direction – **Vote électronique**
- Election des représentants des clubs sarthois à l'Assemblée Générale de la LFPL - **Vote électronique**

### Clôture de l'Assemblée Générale Elective par le Président

**La soirée se clôturera par un repas convivial offert par le District**